



55ème session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif sur le rapport de la Commission des droits de l'homme au Soudan du Sud

Intervention du Luxembourg

1^{er} mars 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Mon pays salue la coopération du gouvernement Sud-Soudanais avec la Commission des droits de l'homme et l'encourage vivement à accepter la prolongation du mandat de cette dernière. Nous saluons également la solidarité démontrée en accueillant les très nombreux réfugiés du Soudan, malgré un contexte de crise humanitaire très grave et de violences continues, y compris contre des acteurs humanitaires.

Nous exhortons tous les bailleurs humanitaires à répondre au plan de réponse d'OCHA pour le Soudan du Sud, qui à ce jour n'est financé qu'à hauteur de 3,6%. Plus de sept millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire et 1,65 millions d'enfants souffrent de malnutrition.

Le Luxembourg est préoccupé par la fermeture de l'espace civique à l'approche des élections prévues en décembre, ainsi que par la répression visant les défenseuses et défenseurs des droits humains et journalistes. Les échéances prévues par la feuille de route pour la transition politique risquent de ne pas être respectées. Un secteur de la sécurité intègre et une justice indépendante sont indispensables pour construire un Etat de droit digne de ce nom et pour mettre fin à l'impunité prévalente. Nous sommes convaincus que la Commission peut accompagner constructivement le Soudan du Sud.

Messieurs les membres de la Commission,

Dans vos rapports précédents, vous avez étudié la corruption qui mine le contrat social. Est-ce que vous avez pu constater des améliorations à ce sujet ?

Je vous remercie.

(247 mots – 1m30s)